FICHE DE REPERAGE MAL-LOGEMENT

- ✓ POURQUOI REMPLIR UNE FICHE DE REPERAGE ? L'envoi d'une fiche de repérage permet de déclencher une **visite gratuite du logement** et de mobiliser les dispositifs et partenaires œuvrant contre le mal-logement.

- ✓ POUR QUI ? Pour **les locataires** et **les propriétaires occupants**.

- ✓ COMMENT LA REMPLIR ? La fiche de repérage se décompose en trois parties : un tronc commun et selon la situation, un volet précarité énergétique ou un volet habitat indigne et indécent.

- ✓ COMMENT DECIDER ENTRE PRECARITE ENERGETIQUE ET HABITAT INDIGNE ET A QUI TRANSMETTRE ?

Précarité énergétique → Indécence → Insalubrité → Péril

Précarité énergétique	Indécence / Insalubrité / Péril
Difficulté à payer les factures, surconsommation, sensation de froid, restriction de chauffage, logement humide	Logement très humide, dégradation du bâti, non-conformité, risque sur la santé ou la sécurité de la personne (danger)
MORBIHAN SOLIDARITÉ ÉNERGIE	POLE DEPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE
ADIL – Coordination MSE 14 rue Ella Maillard 56 000 VANNES mse@adil56.org 02 97 47 94 40	DDTM – Animation du PDLHI PDLHI -1 allée du Général Le Troadec BP 520 - 56019 VANNES ddtm-habitatindigne@morbihan.gouv.fr 02 56 63 73 52

LES DOCUMENTS A TRANSMETTRE POUR EFFECTUER LE SIGNALEMENT DE MAL-LOGEMENT :

☐ la fiche de repérage,
☐ éléments complémentaires présentant la situation,
☐ si possible des photos montrant les « anomalies » dans le logement,

En plus dans le cadre de la précarité énergétique :	En plus dans le cadre de l'habitat indigne :
☐ dans la mesure du possible, les factures d'énergie avec le détail des consommations.	☐ **pour les locataires**, dans la mesure du possible, la copie du courrier envoyé au propriétaire justifiant des démarches amiables tentées.

Le plus important est de signaler la situation !

Pour éviter les doublons merci d'envoyer à <u>un seul</u> interlocuteur qui saura réorienter en cas de besoin.
Vous pouvez également les contacter en cas de doute.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la mise en œuvre du programme Morbihan Solidarité Énergie et à la lutte contre l'habitat indigne. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, modifiée, et au "règlement général sur la protection des données" (RGPD) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent, à la limitation du traitement, et un droit d'opposition sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative. Pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser, par email à l'ADIL rgpd-morbihan@adil56.org ou à la DDTM ddtm-habitatindigne@morbihan.gouv.fr

▶ TRONC COMMUN AU SIGNALEMENT DE MAL-LOGEMENT

1.1-L'occupant

Statut de l'occupant : ☐ locataire du parc privé ☐ locataire du parc public ☐ propriétaire

Nom / prénom :……

Adresse du logement / CP / Ville : ……

Téléphone/Portable : …….. Mail : ……

Nombre d'occupants :…….. Dont nombre d'enfants : …… ☐ Grossesse en cours

Date de naissance : …… Age des enfants : ……..

Ressources mensuelles des occupants : …….. Revenu Fiscal de Référence des occupants : ……..

Allocation logement : ☐ Oui ☐ Non Si oui, organisme payeur : ☐ CAF ☐ MSA N° sécurité sociale : ……

1.2-Coordonnées du signalant si différent de l'occupant

Lien avec l'occupant : ☐ professionnel ☐ tuteur ☐ voisin ☐ autre : ……

Nom / prénom du signalant : …… Organisme / Société : ……

Adresse : …….. CP / Ville :……

Téléphone : …….. Mail :……..

Une visite du logement a-t-elle été effectuée : ☐ oui ☐ non Si oui, visite effectuée le ….. / …… / ……

1.3-Le logement

Le signalement concerne : ☐ une maison ☐ un appartement ☐ un immeuble ☐ autre : ……

Taille du logement : …….. m² Année de construction : …….. Date d'entrée dans le logement : ……/……/……

Montant du loyer ou prêt accession : …….. € Étiquette énergétique (si connue) : ……

Chauffage : ☐ individuel ☐ collectif Type de chauffage : ☐ fuel ☐ gaz ☐ électrique ☐ bois

Chauffage d'appoint : ☐ oui ☐ non Si oui, préciser : ……..

Coordonnée du propriétaire ou gestionnaire (si différent de l'occupant) :

Nom / prénom : …… Organisme / Société : ……..

Adresse : …… CP / Ville : ……..

Téléphone : …….. Mail :……

Le propriétaire a été sollicité pour la réalisation de travaux : ☐ oui ☐ non

Si non, pourquoi : ……

1.4-Éléments complémentaires pour la compréhension de la situation

L'occupant est accompagné par un travailleur social : ☐ oui ☐ non

Si oui, nom et coordonnées du travailleur social (si différent du signalant) : ……

……

L'occupant est informé du signalement : ☐ oui ☐ non

L'occupant donne son accord pour l'intervention neutre et gratuite d'un professionnel à son domicile : ☐ oui ☐ non

Ressenti de l'occupant et/ou du signalant

L'occupant ressent de l'inconfort thermique dans son logement ? ☐ oui ☐ non ☐ pas d'avis

L'occupant a le sentiment d'être en danger dans son logement ? ☐ oui ☐ non ☐ pas d'avis

Le signalant (si différent) a le sentiment que l'occupant est en danger dans son logement ? ☐ oui ☐ non ☐ pas d'avis

L'occupant souhaite que sa situation évolue au regard du logement ? ☐ oui ☐ non ☐ pas d'avis

Observations jugées utiles et expression du ménage (n'hésitez pas à joindre une note complémentaire si nécessaire) :

……

……

……

……

……

……

……

……

▶ SITUATIONS DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

MORBIHAN SOLIDARITÉ ÉNERGIE

2.1-Énergie et eau

Énergie n°1	Type d'énergie : ☐ fuel ☐ gaz ☐ électrique ☐ bois Montant de la facture par mois : …… € Nom du fournisseur de l'énergie : …… ……
Énergie n°2	Type d'énergie : ☐ fuel ☐ gaz ☐ électrique ☐ bois Montant de la facture par mois : …… € Nom du fournisseur de l'énergie : …… ……
Eau	Montant de la facture d'eau par mois : …… € Nom du fournisseur : ……

Nombre de demandes du Fonds Solidarité Logement (FSL) au titre des impayés d'énergie : ☐ 0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 et +

2.2-Motifs du signalement

Énergie	☐ impayés, montant : …… € ☐ difficulté à payer les factures (sans impayé) ☐ surconsommation ☐ restriction de chauffage
Eau	☐ impayés, montant : …… € ☐ difficulté à payer les factures (sans impayé) ☐ surconsommation
Inconfort	☐ absence ou mauvaise isolation ☐ les appareils de chauffage fonctionnent mal ou ne peuvent être réglés ☐ absence ou mauvaise ventilation ☐ humidité, moisissures, condensation ☐ fenêtres et portes qui laissent passer l'air, le froid ☐ vous avez froid dans votre logement ☐ T°C en hiver : …… ☐ vous souffrez de la chaleur en été ☐ T°C maximale en été : ……
Santé liée au logement	☐ problèmes respiratoires (asthme, bronchite,…) ☐ problèmes de sommeil ☐ anxiété ☐ autre : ……

Le ……/……../…….

Signature du « signalant »

Signature de l'occupant (non obligatoire)

▶ SITUATIONS D'HABITAT INDIGNE ET INDÉCENT

POLE DEPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

3.1-Structure du bâti

Mauvais état : ☐ des planchers ☐ murs ☐ plafonds ☐ charpentes ☐ couvertures ☐ fenêtres ou portes extérieures

☐ risques d'effondrement ☐ fissurations ☐ chutes de matériaux
☐ infiltration d'eau par l'extérieur ☐ présomption d'amiante

☐ rambardes de fenêtres ou d'escaliers absentes et/ou instables

☐ peintures écaillées et logement datant d'avant 1949

3.2-Configuration du logement

☐ pièce à vivre sans fenêtre (sauf WC et SDB)

☐ nécessité d'allumer la lumière pendant la journée (sauf WC et SDB)

☐ pièce principale < 9m² ☐ pièce secondaire < 7m²

☐ hauteur sous-plafond < 2m20

3.3-Équipements du logement

Chauffage	☐ absence de chauffage ou ☐ insuffisance de chauffage ☐ problème de sécurité de l'installation de chauffage
Ventilation	☐ absence de ventilation ☐ ventilation bouchée ☐ humidité, moisissures, condensations importantes
Installation électrique	☐ installation électrique vétuste ☐ fils dénudés ☐ nombreux branchements sur une même prise
Assainissement Sanitaires	☐ absence de raccordement au réseau public d'eau potable ☐ absence d'eau chaude ☐ absence d'eau courante ☐ absence d'évacuation des eaux usées ☐ difficulté d'évacuation des eaux usées ☐ absence de WC ☐ absence de salle d'eau ☐ mauvais état des installations sanitaires

3.4-Autres anomalies

Nuisibles	☐ présence d'insectes et/ou de rongeurs ☐ à l'intérieur du logement ☐ à l'extérieur du logement
Incurie (accumulation de déchets, d'objets, d'animaux)	☐ suspicion d'incurie Niveau d'encombrement : ☐ encombrement faible ou moyen ☐ difficulté de circuler ☐ présence d'excréments ☐ nombre important d'animaux, précisions (type d'animaux, nombre et état de santé) : …… …… …… …… ……